

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 28 mars 2013

Les membres du Conseil municipal sont présents à l'exception de :

- Mathias Martell qui a donné procuration à Jean-Marie Berchon
- Yves Péré qui a donné procuration à Jean-Marc Ladesbie
- Mme Mouré, absente.

Secrétaire de séance : M Corsini

1 - Compte administratif, compte de gestion, affectation résultat des budgets eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme.

- a) **Compte administratif de l'eau:** L'excédent global est de 20.204,16 €
- b) **Compte administratif de l'assainissement:** L'excédent global est de 98.215,46 €, ramené à 18.056,46 € compte tenu des restes à réaliser.
- c) **Compte administratif du camp de tourisme :** L'excédent global est de 3.254,98 €, ramené à 1.023,40 € compte tenu des restes à réaliser.
- d) **Compte administratif des Locaux commerciaux :** L'excédent global est de 770,62 €

A l'unanimité, les différents comptes administratifs sont votés. Il en va de même, pour le Compte de Gestion présenté par le Trésorier. Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

2.- Tarifs eau et assainissement

Afin de se mettre en conformité avec le nouveau règlement du Conseil Général qui prévoit qu'un prix minimal du m³ d'eau potable à 1 € HT en 2015, le Conseil municipal fixe le prix du m³ de d'eau à 0,78 € pour 2013, celui de l'assainissement restant inchangé à 1,06 €.

3 - Budgets primitifs 2013

- a) **Service de l'eau :**
Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2013. Il est équilibré en Investissement à la somme de 25.627 € et en Fonctionnement à la somme de 65.010 €.
- b) **Service assainissement :**
Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2013. Il est équilibré en Investissement à la somme de 196.422 € et en Fonctionnement à la somme de 82.705 €. Il intègre les travaux d'extension de stockage de la station d'épuration.
- c) **Camp de tourisme :**
Le Conseil décide de budgétiser 41.000 € en investissement pour faire face aux réparations suite aux inondations. Une partie de ces dégâts sera pris en charge par l'assurance. Les travaux de voirie non assurables seront subventionnés par un fonds de solidarité.
Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté.
- d) **Locaux commerciaux :**

Le budget primitif des locaux commerciaux s'équilibre à 12.361 € pour la section de fonctionnement et à 14.827 € pour la section d'investissement.

Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté.

4 - Report de coupes en forêt communale

A la demande de l'ONF, le Conseil municipal accepte le report de coupes prévues en 2013 pour l'année prochaine.

5 - Convention avec la DDTM :

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec la Direction Départementale des Territoires de la Mer pour l'instruction des demandes d'urbanisme.

6 - Remise en état du chemin Menou

Question reportée à la prochaine séance faute d'éléments chiffrés

7 - Syndicat Mixte Bassin du Gave de Pau : projet de travaux

La commune a d'adhéré au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau qui propose des travaux de réhabilitation du ruisseau dit Batcrabère pour un montant de 12.250 € subventionné à 80%. Il reste à la charge de la Commune 2.450 € plus le préfinancement de la TVA

8 – Questions diverses

Assurance garantissant les risques statutaires :

Le Maire informe le Conseil que le contrat précédemment négocié par le CDG 64 arrive à échéance le 31 décembre 2013. L'assemblée demande au CDG 64 de conduire pour son compte une nouvelle consultation.